

# La Lettre du Maire

ÉDITO

n°13



© Didier Adam

**Jean-Pierre Barnaud**  
Maire de Chennevières  
Vice-Président de  
la Métropole du Grand Paris  
Vice-Président de  
Grand Paris Sud Est Avenir

## « La réhabilitation du Bois l'Abbé avance »

La politique de la ville, née au début des années 80, est une politique publique d'exception. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté.

Menée par l'État en partenariat avec les collectivités locales, la politique de la ville est mise en œuvre par de nombreux partenaires : État, Région, Département, Établissements publics territoriaux, bailleurs, associations...

C'est la collectivité locale et l'Établissement public qui sont porteurs du projet de renouvellement urbain. Il leur appartient de « monter » le dossier en collectant auprès de tous les partenaires les éléments nécessaires à sa constitution.

C'est pourquoi, dès la publication de la liste des quartiers éligibles par le Gouvernement le 29 avril 2015, la Municipalité a rédigé un projet d'intention avec Champigny, Grand Paris Sud Est Avenir et Paris-Est-Marne et Bois dans le but de bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Un long travail a commencé. Résultat de ce dur labeur, la Municipalité a reçu le jeudi 13 septembre dernier l'avis favorable de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Un avis qui a donné le coup d'envoi du renouvellement du quartier du Bois l'Abbé à Chennevières. Il s'agit d'un acte fort dont je ne peux que me féliciter.

Comme vous pouvez le constater, mon action vise tous les Canavérois de tous les quartiers de la ville et ceci me différencie de mes prédécesseurs qui, du fait de leur désintérêt, n'ont pas permis à Chennevières de bénéficier du premier programme de rénovation urbaine de l'ANRU (2004-2014) qui a ainsi profité à la ville de Champigny et lui a permis d'entamer, depuis plusieurs années, la requalification de la partie campinoise du Bois l'Abbé.

Autre manifestation de ce désintérêt, lors du vote en Conseil municipal du 26 novembre dernier, l'opposition dans son ensemble ne s'est pas jointe au vote de la majorité pour approuver ce nouveau projet de rénovation urbaine.

La réhabilitation du Bois l'Abbé avance même si je mesure cependant que, pour les habitants de ce quartier, les choses ne « bougent » pas encore assez vite. Mais vous pouvez compter sur ma vigilance pour suivre cette affaire de près.

Après la première réunion publique de présentation du projet que nous avons organisée en janvier dernier, nous vous donnons rendez-vous sur le stand du projet de renouvellement urbain du Bois l'Abbé, lors de la Fête aux 1 000 couleurs, le dimanche 23 juin au stade A Fey.

La Lettre du Maire  
est éditée par la ville  
de Chennevières-sur-Marne.  
Hôtel de Ville  
14 avenue du Maréchal Leclerc  
94430 Chennevières-sur-Marne  
Tél. : 01 45 94 74 74

**Direction de la publication :**  
Jean-Pierre Barnaud

**Crédits photos :** Mairie

**Conception et réalisation :**  
Service communication /  
Marion Le Masurier

**Impression :** Desbouis Gresil

**Distribution :** Privilège



Bien fidèlement  
Jean-Pierre Barnaud

# Le projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé à Chennevières est lancé

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a rendu, le 13 septembre 2018, un avis favorable pour le renouvellement urbain du Bois l'Abbé. Le 5 février 2019, Jean-Pierre Barnaud, maire de Chennevières, Christian Fautré, maire de Champigny ainsi que les présidents des territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Paris-Est-Marne et Bois, l'État, l'ANRU et les bailleurs sociaux ont signé le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé. Ce document concentre les grandes orientations et la vision stratégique pour le quartier. Sa signature engage les partenaires sur le financement du programme d'études et des moyens d'ingénierie nécessaires à la conception et à la réalisation du projet.

Les objectifs sont d'ouvrir le quartier sur la Ville et son environnement, d'améliorer et augmenter de façon maîtrisée l'offre de logements, de requalifier les espaces publics, de rénover et créer de nouveaux équipements publics et de soutenir l'activité économique.

La nouvelle phase du projet, d'une durée de 18 mois maximum, sera consacrée à la réalisation des différentes études et à la concertation avec les habitants.

**DIMANCHE 23 JUIN :  
LA CONCERTATION  
AVEC LES HABITANTS,  
UNE PRIORITÉ**

La participation des habitants est la pierre angulaire du projet de réhabilitation du Bois l'Abbé. La concertation avec les usagers est essentielle pour partager leur vision du quartier et les problématiques qu'ils y rencontrent.

Cette participation des Canavérois contribuera à l'élaboration d'une stratégie réaliste pour le devenir du Bois l'Abbé. Condition incontournable de la réussite du renouvellement urbain, elle se déclinera sous forme de réunions publiques, ateliers, balades urbaines, etc. Lors de ces actions de concertation, les Canavérois seront appelés à participer et enrichir la définition du projet.



Le premier rendez-vous sera lors de la Fête aux 1000 couleurs, le dimanche 23 juin. L'après-midi, un stand sera consacré au projet de rénovation du Bois l'Abbé, en présence du maire Jean-Pierre Barnaud, du maire adjoint en charge de la politique de la Ville Jacques Driesch et du cabinet Urbicus. Les habitants seront invités à échanger sur les usages du quartier et leur évolution souhaitée.



*Jean-Marc Gaulier, président fondateur du bureau d'études Urbicus, agence de projets d'urbanisme, de paysage et d'architecture*

**LE MAG. En quoi consiste votre métier ?**

**Jean-Marc Gaulier :**

Nous sommes un cabinet d'urbanistes paysagistes et

à ce titre, nous réalisons des projets d'aménagement urbain, avec pour préoccupation l'amélioration du cadre de vie. Nous nous définissons comme des concepteurs de cadre de vie, ce qui signifie que nous prenons en compte les attentes des usagers pour améliorer leur quotidien en matière d'aménagements et de services urbains. Nous veillons à aménager des lieux où l'on vit bien ensemble, tout en préservant les ressources naturelles, partant du principe que plus la ville est végétalisée, mieux elle est vécue.

**LE MAG. Quelle est votre mission dans ce cadre ?**

**Jean-Marc Gaulier :**

À Chennevières, Urbicus est chargé de concevoir un projet d'aménagement et de rénovation du quartier du Bois l'Abbé, abordant en priorité les questions de logement, d'équipements publics, de développement commercial et économique, et de services, autour d'un centre de quartier bien identifié et agréable à vivre.

**LE MAG. Quel est votre calendrier pour cette phase de définition du projet ?**

**Jean-Marc Gaulier :**

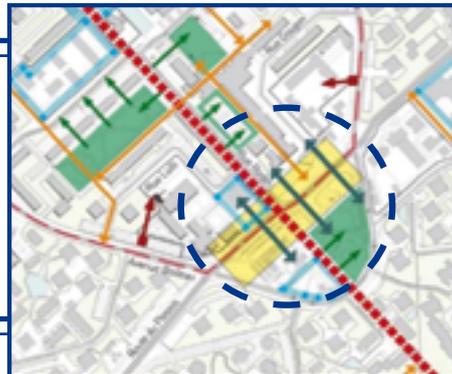
Le projet est entré dans une nouvelle phase prévue pour durer entre 12 et 18 mois et dont l'objectif est la réalisation des différentes études permettant d'élaborer un projet ambitieux pour le quartier. Nous sommes en charge du plan d'aménagement, un autre bureau d'étude est en charge de la concertation avec les habitants, et un troisième de la planification. Au terme de cette étape, il sera possible d'élaborer un projet très détaillé, d'en estimer le coût, et de définir un calendrier pour sa mise en œuvre, à partir de 2020.

# Trois secteurs prioritaires ont été identifiés

Trois secteurs prioritaires sur cinq ont été identifiés dans la partie canavéroise du quartier du Bois l'Abbé.

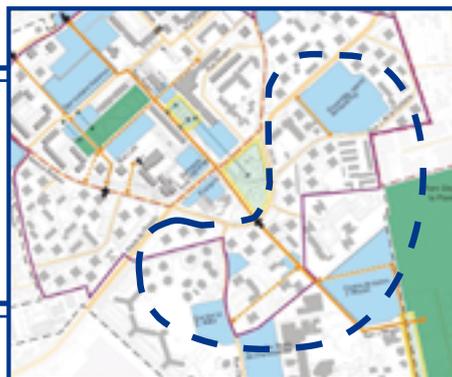
## Secteur 3 - Colline du Bois l'Abbé / Route du Plessis

L'objectif est de faire vivre l'espace de la Colline du Bois l'Abbé qui deviendrait un cœur de quartier dynamique. Les enjeux sont multiples : développer l'offre de commerces et de services, assurer la tranquillité et le confort des piétons, la qualité des espaces publics, améliorer la connexion avec Champigny, etc.  
Le réaménagement de ce secteur est essentiel pour améliorer le cadre de vie des habitants et ainsi renouveler l'image du quartier



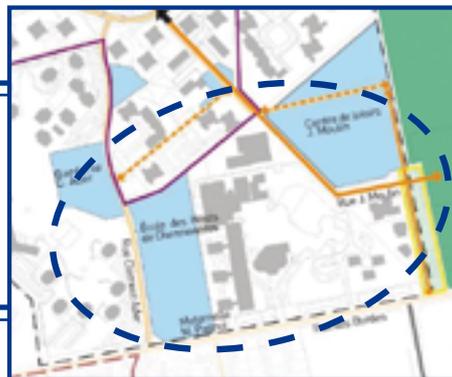
## Secteur 4 - Rabelais / Mail Rodin

L'objectif est d'assurer la qualité résidentielle du Bois l'Abbé en améliorant la qualité intérieure des logements et celle des espaces extérieurs résidentiels tout en modernisant l'offre d'habitat (accès PMR, normes, etc).  
Une attention particulière devra être portée à la requalification des espaces publics.



## Secteur 5 - Mail Rodin / Plaine des Bordes

Avec le mail Rodin, le but est de créer un accès facilité et plus agréable aux espaces verts et de loisirs de la Plaine des Bordes, notamment en valorisant les cheminements doux. Une redéfinition des espaces résidentiels et des espaces publics vise à rapprocher la Plaine des Bordes du cœur du quartier du Bois l'Abbé.



## La Municipalité accompagne le renouvellement urbain en revalorisant et en restructurant les équipements publics

La Municipalité a souhaité amorcer l'amélioration des services publics dans le quartier en regroupant un certain nombre de services municipaux au sein du nouveau Centre municipal du Bois l'Abbé qui se situera dans les locaux rénovés de l'actuel Espace socioculturel. Cette nouvelle structure regroupera l'Espace Socioculturel, la Maison pour l'Emploi, le Relais Santé et le Service logement (et les missions actuelles de ces services seront maintenues). Des travaux de réaménagement sont nécessaires et vont débuter au second semestre 2019. Durant le chantier, ces services seront provisoirement déplacés. Nous vous tiendrons informés dans les prochains numéros du magazine municipal *Chennevières Le Mag*, sur le site Internet de la Ville, [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com), via Facebook et Twitter.

Dans un second temps, le travail sur les équipements sera étendu à un périmètre plus large sur le quartier lors de la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain. Il prévoit la rénovation et création de certains équipements publics sur les quartiers.  
Les premières actions envisagées dans ce cadre sont :

- La démolition et reconstruction du complexe sportif Armand Fey
- La restructuration des groupes scolaires et des structures d'accueil de la petite enfance
- La création d'un pôle de santé.

# Les opérations avec autorisation de démarrage anticipé

La transformation du quartier a déjà commencé sur des opérations particulières. Ainsi :

► Le bailleur social I3F a bénéficié d'une autorisation anticipée de démarrage pour réhabiliter la résidence Clément Ader.

► La démolition des six logements Villa Corse, dont seulement quatre sont habités, est prévue dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

## Questions-réponses

Le 31 janvier dernier, la Municipalité a organisé une réunion publique pour présenter aux habitants du Bois l'Abbé les orientations et les prochaines étapes du projet de rénovation de leur quartier.

Voici un extrait de ce débat animé.

### Financement du projet de renouvellement urbain

Le programme d'études du projet de renouvellement urbain est financé par plusieurs partenaires : les communes de Chennevières et Champigny, les Établissements publics territoriaux et les bailleurs sociaux présents sur le quartier. Ces derniers contribuent à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Le programme d'études bénéficie de subventions importantes de la part de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC), et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'ANRU est le financeur majoritaire de ce projet.

### L'échéance du démarrage des travaux

La reconfiguration d'un quartier est un processus long et les 18 premiers mois seront consacrés aux études de définition du projet.

La Ville a également lancé la mise en œuvre du futur Centre municipal du Bois l'Abbé qui regroupera les services de l'Espace Socioculturel, de la Maison pour l'Emploi, du Relais Santé et du Logement.

Le stade Armand Fey est une priorité du NPRU et à ce titre les études vont être lancées dès cette année.

### Continuité de service durant les travaux

Pendant les travaux, la vie continue et nous procéderons par petites étapes. Le stade Armand Fey par exemple : l'emprise du stade est assez grande ce qui pourrait permettre de construire le nouveau gymnase sur une partie de la parcelle tout en maintenant l'ancien en fonctionnement.

La PMI n'est pas concernée par les démolitions de la Villa Corse. Dans le cas d'un éventuel déplacement, le maintien du service serait assuré.

### Le devenir des voies

Le tissu actuel ne sera pas bouleversé. Il y a deux sujets à étudier :

- l'accès aux Bordes dont une partie est envisagée en circulations douces (à vélo, à pieds) pour pallier le manque d'échanges et de circulation du Bois l'Abbé.

- les problèmes de sécurité doivent également être pris en compte. Si on prend l'exemple du passage Jean Moulin, ce cheminement est très étroit et ne qualifie pas la transition entre le Bois l'Abbé et la Plaine des Bordes de manière correcte. Un nouveau cheminement est à imaginer.

### Le mail Rodin et l'accès à la Plaine des Bordes

Il ne s'agit pas seulement de faire un grand axe qui va de Champigny à la Plaine des Bordes, mais d'assurer une meilleure accessibilité et un meilleur adressage des logements et des équipements. Ce n'est pas une refonte majeure du système des espaces publics mais une amélioration du confort de circulation.

### L'avenir du centre de loisirs Jean Moulin

Le Centre Jean Moulin est trop énergivore (sa construction remonte aux années 1970) et ne peut pas être rénové. Dans une optique de reconfiguration, il y a une réflexion d'ensemble à mener sur les centres de loisirs dans le cadre de l'ANRU.

### La question du relogement

Une charte de relogement est en cours d'élaboration et doit être signée au cours de l'été 2019. Tous les partenaires s'engagent à reloger les habitants de la Villa Corse.

